



**Ways training program.**

Détail du programme par année :

1..... Programme année 1 – Page 3.

..... Tarifs – Page 6

2..... Programme année 2 – Page 7

..... Tarifs – Page 10

3..... Programme année 3 – Page 11

..... Tarifs – Page 13

## **Programme – Année 1 – Ways Training Program**

Lors de leur première année de cours à Ways Training Program les élèves sont avant tout invités à comprendre leurs démarches dans l'entreprise d'une carrière artistique.

Cette première année de formation, qui joint l'apprentissage technique intensif, l'approche culturelle, les projets personnels, la performance, et bien plus, doit surtout permettre à l'élève de questionner et de renforcer sa conviction et son désir de devenir un professionnel accompli dans le secteur de la danse, de la performance, de la chorégraphie.

La première année allie donc à la fois la recherche en profondeur de sa propre identité créative, ainsi que la conquête de la rigoureuse technique du danseur. Technique qui s'acquiert au moyen de la compréhension du corps et d'un travail intense et discipliné. La réflexion sur l'art, les gestes posés et leur portée sont aussi des axes essentiels de la formation. L'objectif de cette première année est d'amener l'élève à son éclosion artistique individuelle et à une qualité technique considérable.

### **Programme :**

#### **Cours réguliers :**

L'horaire des élèves est varié et reprend:

6 heures par semaine de Classique / Ballet.

5 heures par semaine d'Urban / Hip Hop.

4 heures par semaine Contemporain.

2 heures par semaine Moderne.

Nous mettons l'accent sur l'approche créative et l'approche de différents travaux chorégraphiques avec les professeurs et chorégraphes invités:

2 heures de Master Class

1 heure 30 d'improvisation

3 heures de workshops (professeurs internationaux et nationaux) - Soit en option "Moderne & Contemporain" soit en option 'Urban Hip Hop'

Condition physique et entraînement musculaire / souplesse et alignement:

1 heure 30 de Yoga

2 heures d'étirements et /ou Pilates

Les élèves suivent des heures de cours théoriques :

1 heure 30 de cours théoriques

- *Histoire de la danse et de la chorégraphie*
  - *Choréologie*
  - *Mise en scène*
  - *Gestion de carrière*

- Anatomie
- Gestion du stress

*TOTAL ANNÉE : 690h / Cours réguliers*

#### **Masterclasses :**

Chaque semaine le programme comprend deux heures de MasterClass. Des professeurs réputés sont invités une ou plusieurs fois sur l'année pour transmettre leurs visions de la danse, et leur travail chorégraphique.

Ce sont de multiples occasions d'élargir l'approche de la danse, et de découvrir un travail plus particulier. Nous sommes convaincus qu'être polyvalent est aujourd'hui d'une importance capitale pour les danseurs. Il faut apprendre et comprendre rapidement, savoir s'adapter et réagir à la demande d'un chorégraphe ou d'un metteur en scène.

Ces masterclasses sont donc l'occasion de s'essayer à différents styles et techniques.

*Total année : 60h / Masterclasses*

#### **Chorégraphes invités :**

Les "semaines chorégraphiques" offrent l'opportunité aux élèves de travailler en inclusion complète avec un chorégraphe de renommée internationale pendant une semaine.

Ces « semaines chorégraphiques » sont organisées à raison de cinq fois par an. Le résultat de ces semaines sera présenté lors de la performance de fin d'année de Ways et ponctuellement lors d'événements ou autres festivals.

Le travail du chorégraphe sera uniquement dirigé pour les élèves de Ways, 5 à 6 heures par jour, toute la semaine, pour aboutir à une création unique.

*Total année : 150h / Semaines chorégraphiques.*

#### **Insertion professionnelle :**

En première année les élèves développent une première expérience dans l'insertion professionnelle ponctuelle, la création d'un réseau,... L'expérience professionnelle et le réseau joueront un rôle primordial dans le développement d'une carrière après la formation.

En partenariat avec les agences de danseurs belges nous proposons ponctuellement des emplois divers aux élèves de 1ère année.

Ils sont l'occasion de :

- Travailler dans un cadre professionnel.
- Répondre aux exigences d'un directeur.
- Respecter des horaires de travail.

- Gagner de l'expérience.
- Découvrir différentes formes de travail.
- Développer un réseau

Les projets professionnels peuvent être variés. Ils sont le plus souvent ponctuels et feront bien sûr l'objet d'une adaptation d'horaire du programme régulier..

Il peut s'agir d'opportunités diverses :

- Événementiel
- Festivals & Performances
- Artistes & Compagnies
- Publicité
- Spectacles & Répétitions

*Total année : Maximum 50h / Insertion professionnelle.*

### **Accès à la culture**

Favoriser et soutenir l'accès à la culture c'est offrir aux élèves la possibilité de découvrir la richesse du milieu artistique, du paysage culturel, mais aussi de développer son propre sens critique. Ce travail essentiel se fait notamment par la rencontre d'artistes, la visite d'expositions, ou en allant voir des pièces, des concerts, des performances, des répétitions de compagnies,...

Grâce à nos partenariats avec différentes structures culturelles belges, les élèves auront la chance d'assister, plusieurs fois par an, à des spectacles et représentations, chorégraphiques ou non, des répétitions de compagnies, accompagnées d'un travail de médiation et de sensibilisation culturelle particulier.

Une opportunité unique de forger son caractère artistique et d'approcher le monde du spectacle. Le travail du développement critique et de la connaissance de la richesse du paysage culturel doit faire partie intégrante de la formation.

*Total année : 15 à 30h / Accès à la culture*

### **Projets personnels :**

En première année les élèves sont invités à développer différents projets personnels, plus ou moins aboutis.

Par exemple ils devront, après le premier trimestre, concevoir une création chorégraphie sous forme courte (10 à 15 minutes) qui sera présentée à un jury.

Le travail va de la conception à la rédaction du dossier de présentation, en passant par la mise en scène et le travail avec la régie, jusqu'à la performance sur scène.

Les élèves seront donc invités à suivre un processus complet de développement de projet, de travail avec les danseurs, de conception, etc...

D'autres projets personnels de ce type jalonnent leur première année.

*Total année : 40 à 80h / Semaine*

### **Santé & Physique :**

Tout au long de l'année les élèves sont suivis par un kinésithérapeute qui veille à leur santé physique. Il est un appui indispensable pour prévenir ou soigner les nombreuses blessures qu'ils pourraient contracter.

Ils seront aussi accompagnés par une diététicienne qui sera en charge de leur prodiguer les conseils nécessaires pour le développement d'une hygiène de vie adéquate à leur pratique intensive de la danse.

Des programmes spécifiques de suivi peuvent être mis en place pour les élèves, selon les besoins.

*Total Année : 20h à 40h / Santé & Physique*

### **Tarif 1ère année :**

Frais d'inscription et assurances : 250€

Droit d'inscription annuel : 4300€

## **Programme – Année 2 – Ways Training Program**

La deuxième année de formation doit allier l'entraînement continu des élèves, leur développement personnel, mais surtout leur insertion dans le secteur du travail culturel et le développement de projets personnels professionnels plus aboutis.

Cette deuxième année regroupe à la fois une partie des cours réguliers essentiels de la première année, de nouveaux cours réguliers et des techniques plus spécifiques, des temps de stage en gestion culturelle et en performance (au sein de compagnies ou de théâtres), ainsi qu'un calendrier d'audition et une semaine de stage à l'international, en échange avec une école supérieure européenne.

### **Tronc commun avec la première année :**

#### **Cours réguliers :**

Tout comme en première année les élèves suivent une base essentielle de cours réguliers. A cette base sont ajouté des cours spécifiques (voir ci-dessous « Programme spécifique deuxième année ») :

Cours réguliers communs :

6 heures par semaine de Classique / Ballet.  
5 heures par semaine d'Urban / Hip Hop.  
4 heures par semaine Contemporain.  
2 heures par semaine Moderne / Jazz.

#### **Masterclasses :**

Tout comme en première année, en tronc commun, les élèves de seconde suivent des cours d'intervenants invités, nationaux et internationaux chaque semaine.

#### **Chorégraphes invités :**

Tout comme en première année, les élèves de seconde suivent trois semaines chorégraphiques en commun. Des semaines chorégraphiques particulières sont prévues pour les élèves de seconde (voir ci-dessous « Programme spécifique deuxième année »).

#### **Accès à la culture :**

Le programme d'accès à la culture de la première année est prolongé en seconde. Les élèves seront donc invités à assister à des performances, des expositions, des résidences ou répétitions de compagnies.

Un travail d'analyse plus particulier devra être fourni par les élèves de seconde après chaque performance.

### **Santé et physique :**

Toujours conscient qu'un suivi personnel des élèves est primordial, ils pourront, en seconde année continuer à bénéficier des services et conseils du Kiné et de la diététicienne.

### **Cours réguliers spécifiques & Activités spécifiques à la deuxième année :**

La nécessité de diversifier et d'intensifier l'apprentissage technique des élèves est au coeur de nos préoccupations. Dans une volonté certaine de provoquer le développement identitaire artistique de chacun, les élèves cumuleront aux cours en tronc commun des cours réguliers spécifiques :

2h/ Semaine – Interprétation & Performance

2h/ Semaine – Techniques avancées – Danse contemporaine ou Classique

2h/ Semaine – Théâtre

2h / Semaine – Renforcement musculaire adapté (en salle)

1h30 – Cours théorique : Choréologie – Anatomie – Histoire

1h30 – Cours théorique : Gestion – Administration – Fiscalité de l'artiste - ...

### **Stages & Insertion professionnelle :**

Commencer une insertion professionnelle stable et le développement d'un réseau sont des enjeux importants de cette seconde année de formation.

Plusieurs semaines de stage seront donc prévues durant l'année :

#### **1. Stage en gestion culturelle**

Afin de développer une approche pratique de la gestion culturelle à laquelle seront nécessairement confrontés les élèves dans le développement de leur carrière artistique et de leurs projets, ils participeront à deux semaines complètes de stage auprès d'une structure culturelle définie. Il peut s'agir :

- D'une compagnie de danse
- D'un théâtre ou Centre Culturel
- D'une Centre d'expression et de créativité
- D'un espace de résidence d'artiste

Ce stage a pour but de développer chez l'élèves des compétences organisationnelles et de gestion :

- Administratif
- Gestion d'équipes
- Gestion d'artistes
- Coordination de projets
- Rencontre des publics
- Production & diffusion
- Etc...

L'équipe de direction de Ways Training Program se charge de définir et de trouver, avec les élèves, les opportunités de stages, notamment en activant son réseau de partenaires.

## 2. Stage en danse, performance ou chorégraphie.

Pour le développement de l'insertion professionnelle comme artiste, les élèves devront effectuer 3 à 4 semaines de stage au sein de compagnies, de lieux ou auprès d'artistes.

Ce stage a pour but de développer des compétences pratiques dans un contexte professionnel, par exemple :

- Suivi des répétitions d'une compagnie
- Assistantat d'un chorégraphe, d'un artiste
- Temps de recherche ou de résidence avec une compagnie
- Performances ou étape de travail avec un artiste
- Etc...

## Projets personnels :

Tout comme en première année il sera demandé aux élèves de développer des projets personnels aux multiples facettes. Notamment la création d'une forme courte « hors les murs », ou encore la création d'une pièce chorégraphiée d'une durée de 30 minutes.

Les élèves devront, à cet effet, entreprendre la rédaction d'une demande de bourse au ministère de la culture, qui sera introduite, et donc peut-être financée.

Il travailleront leurs créations dans nos locaux, mais aussi en résidence au sein d'un théâtre, et en collaboration avec une équipe de production technique.

Ils soumettront leurs projets de création à des bureaux de diffusions, des chorégraphes ou artistes pour avis.

Le résultat de ces projets personnels sera présenté devant un jury de professionnels et/ou devant un public.

## Mentoring et suivi personnel :

En deuxième année chaque élève se verra attribuer un « Maître de formation » qui aura à sa charge de suivre régulièrement et personnellement l'élève, de le consulter et d'engager son développement personnel de façon intensive.

Ce Maître de formation a pour mission à la fois d'être à l'écoute, mais aussi de provoquer l'élève dans la création et la définition de son identité artistique.

## Calendrier d'audition et participations aux auditions internationales :

En partenariat avec la direction les élèves développeront un calendrier d'auditions, nationales ou internationales auxquelles ils participeront. Que ce soit dans la volonté, ou non, de rejoindre une autre formation, une compagnie ou autre.

De plus les élèves participeront aux auditions organisées en Belgique, regroupant notamment des agences et productions de spectacles internationales :

- Le Cirque du Soleil
- AMCK (Londres)
- BLOC (L.A.)
- Luc Petit Création
- Disney
- Etc...

Bien que la participation aux auditions fasse partie du programme, l'objectif ne doit pas nécessairement être de les réussir. L'exercice de l'audition étant déjà une formation en soi.

#### **Échange international :**

L'élève de deuxième année devra finalement effectuer une semaine de stage à l'international dans une des formations professionnelle partenaire :

- Amsterdam
- Londres
- Paris
- Madrid

#### **Chorégraphes invités :**

Les élèves effectueront aussi une semaine de stage spécifique avec un chorégraphe invité.

#### **Tarifs – 2ème année**

Frais d'assurance : 110€

Droit d'inscription annuel : 3200€

---

## **Programme – Année 3 – Ways Training Program**

La troisième et dernière année du programme est résolument tournée vers la professionnalisation, le développement du réseau, et le développement de la carrière.

L'élève sera invité de façon de plus en plus régulière à fréquenter d'autres établissements, à s'insérer dans la vie professionnelle, à gérer son statut social, etc...

### **Tronc commun avec la deuxième année :**

#### **Cours réguliers :**

Tout comme en deuxième année, les élèves suivent une base essentielle de cours réguliers. A cette base sont ajoutés des cours spécifiques (voir ci-dessous « Programme spécifique troisième année ») :

Cours réguliers communs :

4 heures par semaine de Classique / Ballet.

2 heures par semaine d'Urban / Hip Hop.

2 heures par semaine Contemporain.

2 heures par semaine Moderne / Jazz.

#### **Masterclasses :**

Tout comme en deuxième année, en tronc commun, les élèves de troisième suivent des cours d'intervenants invités, nationaux et internationaux chaque semaine.

#### **Accès à la culture :**

Le programme d'accès à la culture de la deuxième année est prolongé en troisième. Les élèves seront donc invités à assister à des performances, des expositions, des résidences ou répétitions de compagnies.

Un travail d'analyse sera effectué par les élèves de troisième année après chaque performance.

#### **Santé et physique :**

Toujours conscient qu'un suivi personnel des élèves est primordial, ils pourront, en troisième année, continuer à bénéficier des services et conseils du Kiné et de la diététicienne.

## **Cours réguliers spécifiques & Activités spécifiques à la troisième année :**

Conscient de la nécessite de diversifier et d'intensifier l'apprentissage technique des élèves. Dans une volonté certaine de provoquer le développement identitaire artistique de chacun, les élèves cumuleront aux cours en tronc commun des cours réguliers spécifiques qui se donnent dans d'autres établissements partenaires :

2h/ Semaine – Technique Contemporaine  
2h/ Semaine – Technique avancée – Danse Classique  
2h / Semaine – Renforcement musculaire adapté  
2h / Semaine – Cours théorique

### **Stages & Insertion professionnelle :**

Continuer une insertion professionnelle stable et le développement d'un réseau sont des enjeux importants de cette dernière année de formation.

Plusieurs semaines de stage seront donc prévues durant l'année :

#### **1. Stage en gestion culturelle**

Afin de développer une approche pratique de la gestion culturelle à laquelle seront nécessairement confrontés les élèves dans le développement de la carrière artistique et de leurs projets, ils participeront à trois semaines complètes de stage auprès d'une structure culturelle définie. Il peut s'agir :

- D'une compagnie de danse
- D'un théâtre ou Centre Culturel
- D'une Centre d'expression et de créativité
- D'un espace de résidence d'artiste

Ce stage a pour but de développer chez l'élèves des compétences organisationnelles et de gestion :

- Administratif
- Gestion d'équipe
- Gestion d'artistes
- Coordination de projets
- Rencontre des publics
- Production et diffusion
- Etc...

L'équipe de direction se charge de définir et de trouver, avec les élèves, les opportunités de stages, notamment en activant son réseau de partenaires.

#### **2. Stage en danse, performance ou chorégraphie.**

Pour le développement de l'insertion professionnelle comme artiste, les élèves devront effectuer 3 à 4 semaines de stage au sein de compagnies, de lieux ou auprès d'artistes.

Ce stage a pour but de développer des compétences pratiques dans un contexte professionnel, par exemple :

- Suivi des répétitions d'une compagnie
- Assistantat d'un chorégraphe, d'un artiste
- Temps de recherche ou de résidence avec une compagnie
- Performances ou étape de travail avec un artiste
- Etc...

#### **Projets personnels :**

Tout comme en deuxième année il sera demandé aux élèves de développer des projets personnels aux multiples facettes. Notamment la création d'une forme longue de 45 minutes à 1 heure.

Les élèves devront, à cet effet, entreprendre la rédaction d'une demande de bourse au ministère de la culture, qui sera introduite, et donc peut-être financée.

Ils devront activer une recherche de partenaires, de lieux de résidence, de co-productions.

Il travailleront leurs créations dans nos locaux, mais aussi en résidence au sein d'un théâtre, et en collaboration avec une équipe de production technique.

Ils soumettront leurs projets de création à des bureaux de diffusions, des chorégraphes ou artistes pour avis.

Le résultat de ce travail devra faire partie intégrante de la programmation d'un centre culturel, d'un lieu de diffusion ou d'un théâtre.

#### **Mentoring et suivi d'élève :**

En troisième année chaque élève deviendra « Maître de formation » d'un élève de première année du programme Ways. Il aura à sa charge de suivre régulièrement et personnellement l'élève, de le consulter et d'engager son développement personnel de façon intensive.

Il devra être à l'écoute et conseiller habilement l'élève.

#### **Calendrier d'audition et participations aux auditions internationales :**

En partenariat avec la direction les élèves développeront un calendrier d'auditions, nationales ou internationales auxquelles ils participeront. Que ce soit dans la volonté, ou non, de rejoindre une autre formation, une compagnie ou autre.

De plus les élèves participeront aux auditions organisées en Belgique, regroupant notamment des agences et productions de spectacles internationales :

- Le Cirque du Soleil
- AMCK (Londres)
- BLOC (L.A.)
- Luc Petit Création
- Disney
- Etc...

Bien que la participation aux auditions fasse partie du programme, l'objectif ne doit pas nécessairement être de les réussir. L'exercice de l'audition étant déjà une formation en soit.

### **Statut social :**

Lors de cette dernière année l'élève devra entreprendre les démarches de constitution de son statut social.

A cet effet il devra faire les démarches nécessaires pour son inscription comme indépendant, son affectation à une caisse d'assurance, etc...

Il devra pouvoir produire tous les documents utiles et nécessaires pour la facturation de ses prestations, la déclaration comptable, etc...

Une formation spécifique en gestion devra être envisagée.

### **Tarif – 3ème année :**

Frais d'assurance : 110€

Droit d'inscription annuel : 2800€